



Ervy-le-Châtel, le 17 mars 2026

CONVOCATION

Madame / Monsieur,

Je vous informe que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

Samedi 21 mars 2026 à **9h00**

En salle du Conseil de la mairie.

L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant :

- Installation du Conseil Municipal
- Election du Maire (art. L.2122-8 du CGCT)
- Fixation du nombre d'adjoints au Maire
- Election des adjoints au Maire
- Tableau du Conseil Municipal
- La charte de l'élu local
- Fixation des indemnités de fonction
- Délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire (art. 2122-22 du CGTC)
- Election des délégués aux divers syndicats, établissements publics et organismes extérieurs (art. L.2121-33 du CGTC)
 - . SDEA
 - . SDDEA
 - . SPL-XDEMAT
 - . Centre Communal d'Action Sociale
 - . Conseil d'administration de l'EHPAD
 - . Conseil d'administration du Collège
 - . Commission d'Appel d'Offres (CAO)
 - . Correspondant Défense
 - . Commissions communales
 - . Commission Site Patrimonial Remarquable (SPR)
 - . Référent Petites Cités de Caractère (PCC) – Association Grand Est

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence par retour de mail.

Au cas où vous ne pourriez assister à cette réunion, vous pouvez renvoyer en Mairie le pouvoir suivant, après l'avoir complété, daté et signé.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame / Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Roger BATAILLE

POUVOIR

Je soussigné, Madame / Monsieur, donne pouvoir à
Madame / Monsieur pour me représenter et voter en mon
nom lors de la réunion du Conseil Municipal du samedi 21 mars 2026.

Fait à Ervy-le-Châtel, le